

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 11 JANVIER.

L'Adresse de la chambre des pairs, en réponse au discours du trône, a été adoptée à la fin de la séance d'hier, par 98 boules blanches contre 11 boules noires.

Voici la suite du projet d'adresse de la chambre des députés, dont nous avons donné hier le commencement :

Nous nous affligions avec V. M. des pertes douloureuses que nous avons éprouvées en Afrique. Forcés de lutter contre les éléments, nos soldats ont montré contre la fatigue et la souffrance un genre de courage aussi difficile que le courage des combats et que la France n'apprécie pas moins. Votre deuxième fils a suivi le noble exemple de l'héritier du trône, et nous le félicitons d'avoir partagé les périls et l'honneur de cette courte, mais laborieuse campagne, en s'occupant des moyens de rendre à nos armes la prépondérance qui doit leur appartenir, et d'assurer la stabilité de nos possessions.

Votre gouvernement voudra aussi rechercher les causes des malheurs inattendus que nous déplorons.

Une grande ville a vu éclater dans ses murs une tentative de révolte aussi insensée que criminelle, et cet effort impuissant a montré que rien ne saurait ébranler la fidélité de notre brave armée et le bon esprit des populations. Espérons, sire, que l'expérience de tant de vaines entreprises découragera enfin les passions.

Déjà le progrès du temps vous a permis de suivre le penchant de votre cœur et d'user du plus beau privilège de la royauté, en pardonnant à des hommes qui, frappés par les lois, ont reconnu leur empire. C'est ainsi que vous avez su, Sire, concilier la clémence avec la fermeté qui garde aux lois protectrices de l'ordre public leur sainte inviolabilité.

Nous nous occuperons avec sollicitude, Sire, des lois qui nous seront présentées et dont quelques unes intéressent votre auguste famille.

L'état prospère de nos finances est constaté par l'excédant de nos recettes.

La rareté momentanée des capitaux a retardé jusqu'ici l'accomplissement du vœu que nous avons manifesté dans la dernière session à l'égard de la dette publique.

Nous remercions votre majesté de l'assurance qu'elle nous donne que ce vœu sera accompli aussitôt que les circonstances deviendront favorables.

Quelques localités ont eu à supporter des souffrances que votre bienfaisance s'est déjà empressée d'adoucir. Nous espérons que ces malheurs ne sont que momentanés et que partout, en France, le bien-être de la population suivra l'amélioration de la fortune publique.

Votre majesté nous appelle à enrichir et à honorer la France par des travaux et par des monuments qui témoignent, dans l'avenir, du progrès des sciences et de la prospérité nationale. Déjà l'œuvre est commencée, et d'heureux résultats ont été obtenus, grâce aux routes qui

ont été ouvertes dans l'ouest; l'esprit de nos institutions a pénétré dans cette contrée avec le commerce et l'industrie.

Nous donnerons une attention scrupuleuse aux propositions qui nous seront faites sur ces objets importants; nous nous applaudissons de voir la révolution de juillet unir tous les bienfaits moraux de la liberté à tous les avantages de la propriété matérielles.

Pourquoi faut-il, sire, que de tristes pensées se mêlent encore malgré nous à ces espérances de bonheur, en songeant à ces deux attentats qui, deux fois cette année, ont menacé votre tête; et pourtant quand nous considérons d'un œil calme l'état de la société, quand nous voyons la France préservée de révolutions nouvelles, tant de sagesse dans la nation, tant de courage civil sur le trône, et près de vous, pour perpétuer votre dévouement à la patrie, une famille dont le vœu national a fait une dynastie inséparable désormais de nos destinées, alors, sire, nous ne pouvons pas penser qu'il soit donné au crime de l'emporter sur tant de causes de sécurité et d'empêcher la France d'obtenir le plus grand bien que la Providence puisse accorder à un peuple, l'ordre et la liberté sous notre gouvernement national.

— On lit dans la Paix :

M. de Gasparin vient d'envoyer en Belgique M. Jules de la Pilorgerie avec mission d'étudier les prisons et les maisons de détention de ce pays. M. Jules de la Pilorgerie s'est déjà fait connaître par un travail remarquable sur la colonie de Botany Bay et sur la théorie de la déportation en général. Les documents qu'il pourra recueillir en Belgique où le système pénitentiaire a fait de grands progrès, seront d'un bon secours pour les travaux de la commission que M. le ministre de l'intérieur a chargée de préparer le projet de loi sur les prisons. M. de la Pilorgerie a demandé que les frais de ce voyage fussent à sa charge.

— Les journaux des ports et les journaux du nord s'accordent à faire l'éloge de la modification proposée par le ministre des finances dans le tarif des sucres.

— L'arme du génie vient de perdre un de ses officiers supérieurs les plus distingués : M. le colonel Lemerrier, directeur des fortifications dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, est mort de maladie à bord du *Montebello*, pendant la traversée de Bone à Oran.

— On écrit de Reims, 4 janvier :

Le 1^{er} janvier, une dame placée à l'une des loges avait eu le malheur de laisser prendre par dessus le balcon l'extrémité d'un de ces jolis serpents de fourrures que les femmes ont la manie de se mettre autour du cou pour se garantir du froid; le parterre ou plutôt une petite fraction du parterre se prit à assaillir cette dame de mots tous plus polis les uns que les autres, tels que ceux-ci : *A bas la guenille ! à bas le torchon ! à bas la loque !* etc. Au même moment, plusieurs autres personnes sentirent la nécessité de s'affranchir une bonne fois pour toutes des exigences de quelques enfans criards, et appendirent simultanément, qui son manteau, qui son chapeau, qui son boa, qui son

châle : en un instant, le balcon offrit l'aspect d'une exhibition de l'industrie française. Les cris redoublèrent, mais les récalcitrants n'en tinrent nul compte; ils conservèrent leur position. Il s'en suivit un tumulte effroyable qui dura quelques minutes. M. le commissaire déclara aux criards, qu'aucune loi, qu'aucun règlement ne défendait aux spectateurs de déposer sur le balcon une pièce quelconque de leur vêtement, tant qu'il n'en résulterait point une gêne réelle pour le public, et après avoir bien crié, comme la représentation se continuait, malgré les clameurs, les criards ont dû céder et laisser continuer la pièce.

— M. Cousin est sur le point d'abandonner la doctrine et de passer dans le camp du tiers-parti. Son discours d'hier, à la chambre des pairs, a annoncé sa conversion.

— Deux individus se présentent hier matin chez M. Bossu, horloger, rue de Grenelle Saint-Honoré, 47, et demandent à acheter treize montres en or, à cylindre et à répétition. M. Bossu les leur donne à examiner; après le prix convenu, les deux acheteurs font renfermer les précieuses montres dans l'un des cartons qu'ils portaient avec eux, puis ils payent 100 fr. d'arrhes en annonçant que le surplus s'élevant à plus de 3,500 fr. sera soldé par leur envoyé, lors qu'il viendra prendre le carton qu'ils ont le soin de ficeler et cacheter pour, disent-ils, éviter toute méprise, et les deux inconnus se retirent.

Ils ne sont pas plutôt sortis que M. Bossu conçoit des soupçons : il ouvre le carton et trouve précisément, enveloppés dans un foulard et recouvertes d'un lit de coton, une collection de pomme de terre de la plus belle espèce. M. Bossu se met à la poursuite des deux filoux qui courent encore.

— On lit dans un journal :

« A propos de l'inspection et de la fouille des catacombes, ordonnées par les autorités de Paris, certains journaux voudraient faire accroire qu'un projet atroce avait été conçu : celui de parvenir à conduire une mine jusqu'au-dessous de la chambre des députés, afin de faire sauter, un jour de séance royale, le roi, sa famille, les pairs, les députés et jusqu'au corps diplomatique. Cette effrayante nouvelle ne sera sans doute prise au sérieux par personne; c'est une détestable charge qui ne fera point de dupes. »

— L'ascension du ballon de M. Green a eu lieu aujourd'hui à une heure 25 minutes. Un instant l'ont pu craindre que la nacelle, sur la quelle s'étaient embarqués six hommes intrépides, ne fit naufrage en sortant du port. Un lest trop pesant, à ce qu'il paraît, a fait dévier le ballon de la direction perpendiculaire au moment où il a quitté la terre; la nacelle s'est accrochée à l'entablement d'une maison contigue à la caserne et n'a évité le danger de chavirer que parce que la force de vitesse qui lui était imprimée a détaché les pierres qui l'arrêtaient, elle s'est élancée dans les airs, balancée comme par les vagues d'une mer agitée, et disparut dans le brouillard une minute après cet accident.

Les aéronautes ont été exposés à un péril imminent, car

REVUE THEATRALE.

DON JUAN D'AUTRICHE, comédie en 5 actes, de M. C. Delavigne.

Le jour de la première représentation de Don Juan, au Théâtre-Français, fut, pour les derniers représentants du classicisme *Empirique*, un jour de tristesse et de deuil. M. Casimir Delavigne, qu'ils se plaisaient à regarder comme une des plus fermes colonnes de la noble littérature, s'était laissé emporter à son tour par le torrent des idées nouvelles.

Lui qui avait toujours décerné les honneurs du cothurne aux rois et aux héros, par respect pour la majesté des uns et pour la gloire des autres, venait de leur faire chasser le brodequin! Lui, qui n'avait jamais fait parler à Melpomène et à Thalie, que le langage poétique des dieux, venait de leur imposer le langage prosaïque des hommes!

Cette double innovation dans la forme était un acte de témérité, auquel on ne s'attendait guère de la part de M. Delavigne, et qui, joint à la hardiesse de la pensée qui avait présidé à la composition de Don Juan, était bien de nature à faire désespérer du salut des vieilles et saintes doctrines.

En effet, choisir pour personnages principaux d'une comédie, Charles-Quint et Philippe II, et les faire agir et parler en prose, c'était là évidemment sanctionner l'abus de la confusion des genres, et consacrer la promesse dramatique, en détruisant les divisions établies par tant de savans rhéteurs.

Nous qui ne sommes point partisans des règles classiques, et qui félicitons sincèrement les écrivains modernes d'avoir osé déchirer ces langes ridicules de l'art, nous avouons cependant que le titre de comédie, appliqué à une pièce dramatique où figurent, sur le premier plan, le sombre Charles-Quint et le sanguinaire Philippe II, nous a également surpris.

Vainement nous interrogeons nos souvenirs pour trouver, dans la carrière de ces deux hommes, célèbres à des titres si divers, des faits et gestes qui eussent pu se prêter au développement d'une action comique. La vie de Charles Quint ne nous offrait aucun épisode

joyal, et celle de Philippe, Dieu merci, ne nous apparaissait pas sous un jour plus gai. C'était donc probablement une œuvre toute d'imagination que la comédie de M. Delavigne, et, pour la juger, il fallait faire abstraction de l'histoire; tel est le jugement que nous avons porté sur le fond de la nouvelle pièce, à la lecture seule des noms des personnages, et ce jugement a été presque entièrement confirmé par la représentation.

Charles-Quint, avant de se retirer au monastère de St-Just, pour y terminer, dans la méditation et la prière, des jours tout rayonnants encore de gloire, a confié, à un des anciens ministres, Don Quesada, le sort de Don Juan d'Autriche son fils naturel. Animé du désir sincère de contenir la jalouse ambition de Philippe, et de prévenir la possibilité d'une guerre désastreuse entre deux frères rivaux, il a recommandé de donner au jeune prince une éducation toute religieuse, de lui laisser ignorer à jamais sa haute naissance, et de le préparer de bonne heure aux austérités de la vie monastique. Le vieux ministre s'est engagé à remplir fidèlement les ordres de l'empereur, et se croit à la veille de voir se réaliser son vœu le plus cher, lorsque Don Juan, consulté une dernière fois sur sa vocation, lui déclare qu'il se sent un dégoût invincible pour le couvent, et qu'il ne consentira jamais à y entrer. Philippe apprend à son tour cette étrange résolution du jeune prince, et dans un entretien avec lui, où il joue, sous un nom supposé, le rôle de protecteur de Don Juan, il reçoit même l'aveu d'un amour profond que son protégé a conçu pour une belle Espagnole. Aussi surpris qu'irrité de cette transformation soudaine, il se croit dupe de Quesada, et se promet de faire payer cher au vieux ministre cet acte de perfidie; mais habile dans l'art de dissimuler, il cache sa colère sous des dehors rians, et ne quitte Don Juan que pour le retrouver à un rendez-vous, que celui-ci lui a donné chez Dona Florinde, sa fiancée.

Le jeune prince, à qui Philippe a laissé concevoir quelque espérance de liberté, vole, ivre de joie et de bonheur, auprès de sa bien aimée, pour lui faire connaître les intentions de son protecteur. Florinde écoute ses paroles avec ravissement, mais bientôt un nuage de tristesse vient obscurcir son front. Un secret pénible pèse sur le cœur de

la jeune fille, qui voudrait, mais qui n'ose pas, le confier à son amant. Sa révélation sera peut-être le signal d'une séparation éternelle. N'importe! Le devoir triomphe de la crainte, et dans un billet écrit sous les yeux mêmes de Don Juan, elle se reconnaît coupable d'un crime que la mort seule peut expier, elle avoue qu'elle est hérétique, qu'elle est juive! juive! ce mot terrible est un coup de foudre pour Don Juan, mais un coup de foudre qui l'effleure sans l'atteindre. Après un instant d'hésitation, il sent son amour se réveiller plus vivement que jamais, et renouvelle, aux pieds de Florinde, des protestations de tendresse, qui sont brusquement interrompues par l'arrivée de Philippe. A l'aspect de la jeune Espagnole, le roi étonné s'arrête, et reconnaît en Florinde une femme que depuis long-temps il poursuit de ses hommages. Heureux d'avoir trouvé une occasion de lui exprimer de vive voix son amour, il cherche et parvient à éloigner Don Juan, se fait connaître à Florinde, et lui fait l'offre de son cœur. Florinde le refuse avec dignité, Philippe, indigné qu'on ose lui résister, ordonne à la jeune fille de renoncer à son amant, et charge Quesada d'informer Don Juan que son mariage avec Florinde est impossible. Le prince reçoit la fatale nouvelle, et soupçonnant quelque machination infâme, il vient demander à son rival compte de sa déloyale conduite. Le roi dédaigne de se justifier et signe un ordre par lequel Don Juan sera renfermé pour sa vie dans un couvent.

Heureusement l'ordre ne désigne pas le monastère. Don Juan n'a dans le monde qu'une protecteur naturel qui puisse le sauver : C'est le frère Arsène du couvent de St-Just, l'empereur Charles-Quint. Quesada se hâte de conduire auprès de lui le jeune prince qui, charmé de l'accueil qu'il reçoit du moine mystérieux, lui révèle les persécutions dont il est l'objet. Charles-Quint reconnaît son fils, et en vertu de l'autorité abbatiale dont il se fait revêtir pour un instant, il le rend à la liberté, et lui promet de le protéger auprès du roi.

A peine le jeune homme a-t-il franchi le seuil du couvent, qu'il retourne auprès de Florinde. Mais il ne la trouve point. Un ordre de l'inquisition vient de l'appeler à la barre de ce tribunal terrible. Elle est accusée d'avoir manifesté des sentiments de commisération pour

la secousse qu'a éprouvée la nacelle a fait tomber quatre chapeaux dans la cour de la caserne. Vingt minutes après avoir disparu, le ballon s'est remonté, puis s'est levé de nouveau dans la brume, qui était assez épaisse. Il a pris la direction du N. N. E.

OMNIBUS RESTAURANS. — Le fameux vicomte de Botheral, après quatre ans de travaux et d'obstacles, annonce qu'il va mettre enfin en activité les omnibus-café-restaurants à domicile. On le disait fou et ruiné, et voici qu'il prétend donner à dîner à tout Paris. Voici ce qu'il annonce.

A force de veilles, à la sueur de mon front, après quatre ans de travaux et d'efforts, j'ai vaincu toutes les difficultés: tout est enfin fini, bien fini. Je vous présente donc aujourd'hui un des plus beaux établissements de l'Europe, entièrement achevé et meublé, les fourneaux les mieux établis qu'on ait jamais vus, 1.200 pièces de batterie de cuisine prêtes à agir, la plus belle argenterie, un matériel considérable, de très-grands approvisionnements en vins et en toute espèce de marchandises, enfin, un des plus beaux cafés-restaurants de la capitale, rue Neuve-Vivienne, n. 36, en attendant les autres qu'on apprête.

Et remarquez, Messieurs, que les dépenses que j'ai faites dans l'intérêt de la Société ne m'empêchent pas de dire, comme lors de ma profession de foi financière qui parut dans les journaux, comme toujours, et pour répondre une dernière fois à mes détracteurs: « Messieurs les créanciers, tous tant que vous soyez, présentez vos mémoires, je les paierai sur le champ. »

Quant à l'avenir, ne craignez rien: voici mes ressources; car c'est toujours avec loyauté et franchise que je veux m'expliquer avec vous devant le public. D'abord, j'avais fait de mes propres fonds toutes les principales constructions avant de songer à des actionnaires, j'ai depuis placé les 1.500 actions de la première série à 750 fr., c'est-à-dire pour 1.125.000 fr. Il me reste de la seconde série de 975.000 fr., dont je ne vais vendre qu'une faible partie, et seulement afin de donner plus de développement à l'affaire. J'ai enfin la propriété de 400.000 fr. dont j'ai parlé; tout cela, bien entendu, à part mon portefeuille. Ainsi, au lieu d'avoir les immenses résultats dont je me crois cent fois sûr, la Société perdrait 12.000 fr. par mois, que je pourrais soutenir pendant plus de quatre ans. Qu'on me cite une entreprise qui fut plus forte à son début, qui eut plus d'avenir; au surplus, on va pouvoir en juger par ses yeux.

Tout Paris et la province, voudra dîner à nos Cafés-Restaurants, y déjeuner, y souper, y prendre son café, du punch, y manger des glaces, y acheter de nos comestibles non cuits; et, comme on sera bien d'abord, mieux ensuite, je l'espère, on reviendra. Tout Paris aussi, notre devise étant bonté, qualité, économie, voudra avoir à domicile de nos vins en pièces, en bouteilles et de nos autres comestibles.

BELGIQUE.

Bruxelles, 12 janvier (trois heures). — Déjà au Lloyd, on connaissait l'arrivée de plusieurs courriers de Paris, et l'on n'a pas été longtemps à s'apercevoir qu'ils avaient apporté de la hausse; car les prétentions des vendeurs se sont tellement élevées, qu'on n'a pu y rien faire.

À la bourse les mêmes prétentions se sont soutenues et les premières affaires n'ont pu se traiter qu'à 25. On a fait 25 1/8, 25 1/4 et 25 3/8; mais tout-à-coup le bruit, vrai ou faux, s'est répandu qu'il y avait 7/8 de baisse à Londres et les cours ont fléchi graduellement jusqu'à 24 7/8 où ils sont fixés plutôt papier qu'argent. On n'a rien fait en autres fonds.

La hausse de Paris n'est réellement que de 3/4 0/0, tandis qu'on avait annoncé qu'elle était de 1/2.

Amsterdam, 10 janvier (4 heures). — Dette active 2 1/2 p. c. 54 3/16 1/4, 5 p. c. 101 1/8 3/4, billets de chance 23 7/16 1/2 7/16, syndicat 95 1/4, société de commerce 182 7/8 183 1/4 1/8, Ardoins pièces de 85 liv. 23 3/4 24 1/4, grosses pièces 23 7/8 24, passive 7 1/4 3/8, différée 8 7/8 9 8 7/8, Naples 92 1/4, russes 104 7/8 3/4, Brésiliens 86 1/8 1/4.

Vienne, 2 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu ici le tirage de la dette de l'état; la série 185 est sortie.

Cette série reçoit de nouvelles obligations portant des intérêts divers depuis le n. 32,062 jusqu'au n. 32,154.

Le n. 31,284 avec deux vingtièmes et le n. 32,059 avec un huitième du capital.

Marché des huiles et graines. — L'huile de colza étant sans af-

des juifs condamnés à périr dans les flammes. Philippe a voulu l'effrayer par l'appareil des supplices, et exploiter, au profit de sa passion, les terreurs d'une faible femme. Mais il n'a point réussi. Ramenée chez elle toute tremblante encore de l'interrogatoire qu'elle a subi, Florinde persiste à repousser les offres du roi. Alors Philippe exaspéré s'élance vers elle, la poursuit, la saisit, mais tout-à-coup sa victime, déjà courbée sous la violence, se redresse avec toute l'énergie du désespoir, et s'écrie avec une insultante fierté: Je suis une Juive! Philippe, frappé d'horreur, recule, mais bientôt, reprenant son sang-froid, il se rapproche de Florinde, et fait entendre de sinistres menaces de mort. Florinde reste inflexible, et n'oppose plus qu'une résignation sublime aux outrages du roi. Au bruit de cette lutte animée, Don Juan, qui, dans un appartement voisin attendait le retour de Florinde, est accouru, l'épée à la main et l'insulte à la bouche. Le sang va couler. Mais Florinde se précipite aux pieds de son amant, nomme le Roi, et Don Juan, atterré, jette son épée loin de lui.

Philippe triomphe, sinon par l'amour, du moins par la vengeance. La mort de Florinde est résolue. Elle montera au bucher. Don Juan sera renfermé, non plus dans un couvent, mais dans une prison qui n'a jamais lâché sa proie. Aucune puissance humaine ne saurait plus les soustraire au sort qui les attend. Frère Arsène semble avoir oublié les promesses de Charles-Quint. Il est cependant instruit de tout. Florinde a fait un appel à la générosité et à la reconnaissance de l'empereur, au nom de son père, à elle, qui rendit un service signalé au puissant monarque, dans des circonstances difficiles. Mais qu'il tarde d'y répondre! Cependant l'heure fatale approche. Un adieu déchirant se fait entendre, mais il se confond dans un bruit solennel de pas qui s'avancent. C'est Charles-Quint, suivi de toute la cour de Philippe, qui vient sauver Florinde, délivrer Don Juan, et le reconnaître pour son fils à la face de tous les grands d'Espagne.

Le rôle de don Juan est tracé de main de maître, et écrit, d'un bout à l'autre, avec une chaleur et une verve entraînant. C'est un des personnages les plus heureux que M. Delavigne ait mis en scène. La pétulance du jeune homme, la fierté du Castillan, la prescience du héros, sont fort bien caractérisés. Il y a peut-être vingt types de Don Juan. Chaque poète a inventé le sien. M. Delavigne en a voulu avoir un à son tour, mais

faire, il est difficile d'en marquer le prix, la tendance est à la baisse. — L'huile de lin également faible. Les graines de tourteaux sans affaires.

— Du 1er. mai au 31 décembre 1836, le chemin de fer d'Anvers à Bruxelles a transporté 732,000 voyageurs, et la recette a été de 734,736 fr.

Dans les huit mois correspondants de l'année 1835, la section de Malines à Bruxelles avait servi au transport de 421,439 voyageurs, qui avaient procuré une recette de 268,995 fr. (Indép.)

La proportion entre le revenu des 8 premiers mois de 1835, alors que le chemin de fer n'allait que jusqu'à Malines, et celui des 8 mois de 1836, est de 1 à près de 2 3/4. Ainsi le produit a presque triplé.

Le nombre des voyageurs sur le chemin de fer, dans le mois de novembre dernier, a été de 56,000, et la recette de 55,080 francs.

Dans le mois de décembre, le nombre des voyageurs a été de 49,000, et la recette de 48,739 fr.

Une bande de petits voleurs paraît avoir exploité pendant les derniers mois de l'année écoulée, notre ville d'une manière effrayante; heureusement la police est venue sur leurs traces, un grand nombre sinon la totalité a été arrêté et viennent déjà d'être jugés en police correctionnelle; le 7 de ce mois on en a vu figurer cinq sur le banc; ils avaient à leur suite une fripière traduite pour avoir récélé les objets volés; l'aîné de ces voleurs qui n'a que quinze ans et qui porte le surnom d'Acroche, paraît avoir été le chef de la bande; ils volaient tout ce qui leur tombait sous la main; les cuvelles restées à la porte, les poids du marché aux viandes, les marchandises étalées aux boutiques, les chaînes et les objets pendant derrière les voitures étaient leurs principaux appas; déclarés coupables des différends vols, et le tribunal ayant trouvé qu'ils avaient agi avec discernement, les a condamnés, savoir: l'aîné ou le chef à 28 mois de prison, trois autres à 7 mois de cette peine, et un 5e à charge de qui on n'a pu établir qu'un vol, à 10 jours de prison. La fripière traduite comme réceleuse a été condamnée de ce chef à 3 mois de prison et aux frais; elle a été renvoyée du chef d'avoir tenu une maison de prêt sur gages.

Le mouvement de l'état civil de Bruxelles pendant le mois de décembre 1836, présente 198 naissances masculines 193 féminines; total 326. — Mariages 80. Divorcés 2.

Le nombre des décès dans la ville de Bruxelles pendant l'année 1836 est de 3900; masculins, 2014, féminines.

On écrit d'Alost: La cérémonie de Termonde à laquelle notre ville assistait presque entière nous met en appétit d'avoir aussi notre chemin de fer. Pour peu qu'une compagnie expose un bon plan, les actionnaires ne manqueront pas chez nous et l'on ne fait pas de doute que la commune aisi que la province concourent volontiers à la réussite d'une entreprise aussi reproductive.

LIÈGE, LE 12 JANVIER.

M. le gouverneur de cette province a fait publier dans le Mémorial Administratif, n. 329, qui vient de paraître, un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Liège, le 11 août dernier, qui condamne trois habitants de notre ville, chacun et solidairement à 212 francs d'amende, et en cas d'insolvabilité, à deux mois d'emprisonnement, comme convaincus d'avoir fait un témoignage non conforme à la vérité, pour valoir exemption du service de la milice à un milicien du quartier de l'Est.

On ignore assez généralement, qu'en procurant une exemption non méritée, à un milicien, par la délivrance de semblables témoignages, on occasionne un préjudice très-notable à des tiers, parce que des numéros de tirage qui n'eussent point été atteints par l'appel à l'activité, sont obligés de marcher.

au lieu de nous donner un Don Juan imaginaire, il a choisi son Don Juan dans l'histoire, et il a très-bien fait. Au moins, dans la peinture et la représentation de celui-ci, nous trouvons des choses neuves et originales; c'est un homme et non un démon. On le comprend, quand il parle, on le plaint quand il souffre, on est gai quand il rit. On ne peut pas dire la même chose de ses innombrables frères. A part les Don Juan de Molière et de Byron, tous les autres sont de pâles lithographies des portraits faits par ces deux grands peintres. M. Delavigne l'a senti, et il n'a pas voulu les imiter. Ceci fait honneur à son bon sens exquis et à son goût épuré.

Don Juan est le personnage dont le caractère est le plus fidèle à l'histoire. Cependant je suis sûr que, dans la pensée de M. Delavigne, Don Juan s'éloigne de la réalité historique beaucoup plus que Charles-Quint et Philippe. Don Juan est incomplètement connu. On ne sait presque rien de sa première jeunesse qui s'écoula, suivant quelques historiens, dans un village aux environs de Maestricht. On montre même, à trois quarts de lieue de cette ville, sur le plateau de la montagne de Saint-Pierre, à Slavante, les débris d'une antique chapelle, où, sous la garde d'un dominicain, il allait prier quelquefois. Ce n'est qu'à l'âge de dix huit ou de vingt ans que son existence commença à être connue, et ce n'est qu'après la bataille de Lepante que son nom se répandit en Europe. Mais il ne survécut pas longtemps à cette victoire. Dans une excursion aux Pays-Bas, il fut atteint d'une maladie épidémique, et mourut dans un village entre Huy et Namur. On prétend aussi qu'il fut empoisonné. Singulier mystère que la naissance et la mort de cet homme célèbre! On ne connaît point sa mère. Bruges et Ratisbonne se disputent l'honneur de sa naissance. Son berceau est enveloppé de ténèbres et des doutes planent également sur sa tombe. Tant d'incertitudes rendaient très difficile l'étude du caractère de Don Juan, et cependant M. Delavigne me semble l'avoir parfaitement saisi et reproduit. Du moins, je me le suis toujours figuré tel que je l'ai retrouvé dans sa comédie.

Mais quant au personnage de Philippe II, il est complètement défiguré, selon moi. Ce prince qui n'avait rien d'humain, qui ne se plaisait qu'au spectacle des gibets et des buchers, qui a tué sa femme et son fils, jone, dans la comédie de M. Delavigne le rôle d'un amoureux à haute pression, lui qui n'a jamais connu qu'une seule volupté, celle

C'est pour ce motif, et dans le but de prévenir un tel abus, que l'art. 49 de la loi du 8 avril 1820, prononce une amende de cent à trois cents florins, ou en cas d'insolvabilité, un emprisonnement de deux à six mois, contre les faux témoins reconnus tels.

Les sessions des conseils de milice étant très-prochaines, nous ayons cru devoir donner aussi de la publicité à cette sentence du tribunal correctionnel, afin de prémunir les personnes qui, par complaisance ou par tout autre motif, seraient tentées d'accorder leurs signatures dans des occasions analoges.

Le nombre des maisons, granges, écuries, moulins et autres bâtiments incendiés en Belgique pendant l'année 1836 s'élève à 238.

— Le gouvernement vient de commander des tableaux à trois de nos artistes les plus distingués, MM. de Keyser, Gallait et de Brackeleer. Les deux premiers devront traiter des sujets tirés de l'histoire nationale. (Union.)

— Douze nouveaux journaux ont paru en Belgique, dans le courant de l'année 1836, savoir: à Bruxelles 7, à Anvers 2, à Arlon 1, à Mons 1 et à Tournay 1.

— La régence de Tournay vient de publier un rapport sur l'administration municipale. Le conseil tient trois séances par semaine. Les archives sont peut-être les plus nombreuses et les plus curieuses du pays. On y compte plus de 1200 chartes. La moyenne de l'état civil a été annuellement depuis cinq ans, de 950 naissances, 208 mariages et 842 décès. Les naissances illégitimes sont dans la proportion de 1 à 10. Suivent des renseignements sur la division du travail, les mercuriales, la police, la salubrité, etc.

— On écrit d'Anvers, le 11 janvier:

Hier, vers six heures du soir, la diligence de Pasquet et compagnie, venant de Liège, a été volée entre Contich et Anvers. Les voleurs ont coupé le cuir qui couvrait l'impériale et en ont soustrait différents objets. Le vol eût été plus considérable si le conducteur ne se fût arrêté pour laisser descendre des voyageurs, ce qui a fait prendre la fuite aux voleurs. Nous croyons devoir à cette occasion rappeler à l'autorité que le personnel de la gendarmerie paraît insuffisant pour la surveillance des routes.

— La nomination de M. De Schierveld au gouvernement de la Flandre-orientale paraît aujourd'hui très probable. Puisse le gouvernement persister dans ce choix et mettré enfin un terme à l'état d'incertitude où l'absence du chef civil laisse les autorités de cette province.

(Journal des Flandres.)

— On lit dans le Précurseur d'Anvers:

« Notre correspondance maritime est intarissable sous le rapport des sinistres survenus lors des derniers ouragans; mais il nous est impossible de consigner tous ceux que nous présumons ne pas devoir intéresser le commerce de notre place. Au reste, nos lecteurs jageront de l'étendue des désastres par l'extrait qui va suivre d'un rapport adressé par le sous-préfet de Valognes (à 4 lieues S. E. de Cherbourg) au préfet du département de la Manche.

« La mer a jeté sur la côte de Saint-Vaast 117 (CENT-DIX-SEPT) cadavres, parmi lesquels on a distingué une bien jolie femme, encore toute jeune, tenant son enfant pressé sur son sein, mais avec une telle force qu'on a renoncé à la première idée qui avait été de l'en détacher. On a également trouvé une jeune et jolie demoiselle, que sa mise et les bijoux entrant dans sa toilette, font présumer appartenir à une famille riche.

« Quant aux débris de navires, ils sont incalculables; il est même fort à craindre qu'ils n'occasionnent de nouveaux désastres tout-à-fait indépendants des tempêtes. Il est à espérer que les capitaines redoubleront de prudence, pendant la nuit surtout. »

Le correspondant qui nous envoie l'extrait de ce rapport, ajoute que, depuis le cap de la Hague jusqu'au cap de Barfleur et qu'entre les deux embouchures de l'Orne et du

du sang! Aussi fait-il mal à voir, quand il cherche à persuader Florinde de la sincérité de son amour, et n'inspire-t-il aucun intérêt. Il est si odieux, si lâche, si vil, et en même temps si ridicule, qu'à chaque apparition qu'il fait sur la scène, on éprouve un sentiment de dégoût qui vous ferait détourner la tête, si Florinde et Don Juan ne se trouvaient constamment à côté de lui. Quand Philippe II convoitait une femme dont la possession lui était disputée, il la faisait enlever sans bruit, assouvissait sur elle sa passion brutale, et la jetait sous le poignard d'un assassin.

Charles-Quint se rapproche d'avantage de la nature réelle. M. Delavigne l'a accepté tel que l'histoire le donne. Mais en le transportant au théâtre, dans sa vieillesse et sa décrépitude, en le dépouillant du lincoln qui déjà l'enveloppe à moitié, pour le faire intervenir dans le dénouement d'une intrigue amoureuse, M. Delavigne n'a-t-il point profané ce grand caractère? Il est vrai qu'il s'agit de la vie ou de la mort d'un fils chéri, et cette considération domine le rôle tout entier.

Florinde, Don Quexada et le jeune novice Pello, appartiennent entièrement à M. Casimir Delavigne. Aussi a-t-il traité ces personnages avec une supériorité qui atteste chez lui que le talent ne s'élève jamais plus haut que lorsqu'il peut se débarrasser des entraves de la tradition. Le rôle de Quexada est le seul rôle comique de la pièce. Les embarras, les trances, les angoisses de ce bon vieillard, dupe et esclave de Don Juan, quoiqu'il se prétende son maître, égayent le fond un peu sombre de la pièce et justifient son titre de comédie. L'intrigue est bien nouée et se développe, non par sauts et par bonds, comme chez la plupart de nos dramaturges, mais sagement, ordennément, sans complication d'anciens, de trappes et de poètes dérobés. L'art du machiniste et du décorateur n'est pour rien dans le succès de Don Juan d'Autriche. Tous les effets dramatiques jaillissent du choc des intérêts et des passions. Toutes les situations sont amenées naturellement et sans efforts. Point de ces coups de théâtre qui révèlent, chez l'écrivain, l'insuffisance des ressources; dont la nature lui a permis de disposer; point de ces grands moyens à l'usage des petits esprits qui cherchent exclusivement le pathétique dans l'exagération des contrastes; le bon sens et le goût ont présidé à l'agence-

Vay, la côte est également couverte de débris de navires et de cadavres.

— On écrit de Paris, le 11 janvier :
« Le roi et la reine des Belges sont attendus à Paris du 20 au 25 janvier. »

— Le grand duc Michel va quitter Baden pour aller voyager en Italie. Ce prince vit à Baden d'une manière fort simple; il voit très peu de monde; sa société habituelle est celle du prince Dolgorouki, dont la femme est d'une merveilleuse beauté, ce qui fait beaucoup jaser nos habitants de Baden.

— On annonce que les travaux du creusement du canal de Louvain sont à peu près terminés et que bientôt le canal sera rendu à la navigation.

— Il y a en France un aliéné sur 937 habitants dont moins du huitième est dans les établissements publics.

— L'almanach de Gotha porte à 37,172,512 habitants la population de la confédération germanique en 1837. Mais l'almanach de la chancellerie fédérale l'élève à 38,449,929 habitants sur 11,609 milles carrés.

— On sait que les clauses du projet du chemin de fer de Paris à Bruxelles, ne sont pas encore établies d'une manière définitive. Cependant, ce sera un des premiers sur lesquels l'attention sera dirigée. M. Meus doit revenir incessamment à Paris, pour terminer avec le gouvernement français.

— La Gazette des Postes de Francfort donne la note statistique officielle suivante, sur la population des principales villes de Russie en 1833 : Pétersbourg, 445,000 hommes; Moscou, 330,000; Odessa 55,000, Kasan, 50,000; Riga, 50,000; Kiew, 38,000; Wilna, 37,000; Saratow, 34,000; Charcow, 33,000; Astracan, 31,000; Calouga, 16,000; Woronesch, 25,000; Kronstadt, 25,000; Cherson, 25,000; Orel, 24,000; Jacoslaw, 23,000; Kischinew, 22,000; Niscgeny Novogorod, 22,000; Toula, 22,000; Nicolajew, 20,000; Tambow, 20,000; Koursk, 20,000; Twer, 20,000; Tiflis 19,000.

— Une feuille parisienne rend compte d'une pièce jouée au vaudeville et qui contient une revue de toutes les merveilles de 1836. La pièce avait d'abord été écoutée assez froidement. Mais la gaîté s'est réveillée, vive et bruyante, à la vue de deux combattans à cheval qui représentaient les deux champions les plus cocasses des temps modernes : Alaix et Gomez à la poursuite l'un de l'autre. Cette bouffonnerie a eu les honneurs d'un fou rire.

— Un journal fait remarquer que la défense remarquable et les talens stratégiques de Schomberg et de sa bande, font supposer à plusieurs correspondans d'Allemagne que les troupes autrichiennes ont eu à combattre des insurgés hongrois plutôt que les brigands. La rigueur déployée contre quatre seigneurs et les émurgiques représentations des comitats donne de la vrai semblance à cette version.

— Un jeune homme de bonne famille qui fréquentait en qualité de cadet l'école divisionnaire à Francfort-sur l'Oder, vient de tuer d'un coup de pistolet, dans la rue et en plein midi, un professeur de cet établissement, officier très distingué et qui jouissait de beaucoup de considération, parce qu'il croyait avoir à s'en plaindre. Le coupable qui a été arrêté immédiatement oppose la plus froide impassibilité à toutes les remontrances qui lui ont été faites sur l'énormité de son crime dont il ne manifeste aucun repentir.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Vandermaelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, a eu l'heureuse idée de publier, sous forme de Dictionnaire, de courtes notices sur les principaux hommes de lettres, savans et artistes de la Belgique. Quoique cet ouvrage, qui ne pouvait s'éclaircir d'aucune production précédente du même genre, soit incomplet, nous ne pouvons que payer à son auteur un juste tribut d'éloges pour la

manière sage et impartiale dont il s'est acquitté de sa tâche.

Le Dictionnaire des Hommes de Lettres, etc., se borne ordinairement, quant à la partie biographique, à l'indication du lieu de naissance et du domicile, quelquefois à l'âge de celui auquel il consacre une notice. Vient ensuite l'énumération de ses titres littéraires ou d'artiste. L'auteur a évité prudemment le double écueil de critiques et des éloges. Nous lui signalerons ici de légères omissions.

A l'article concernant M. Ch. de Brouckere, nous n'avons pas vu mentionner son ouvrage : *Examen de quelques questions relatives à l'enseignement supérieur dans le royaume des Pays-Bas*, qui a paru en 1829 et a fait assez de bruit à cette époque; ni une brochure du même auteur sur l'impôt à asséoir sur les Distilleries, qui fut publiée en 1830.

A l'article consacré à M. J. Lebeau, manque l'indication de l'ouvrage qui lui assigna un haut rang parmi les écrivains politiques de la Belgique; cet ouvrage, intitulé : *Observations sur le pouvoir royal*, renfermait les vrais principes sur la nature de la royauté constitutionnelle, contestés et méconnus alors par le gouvernement de Guillaume.

M. Ad. Bosch, auteur d'une brochure intitulée : *Essai sur la liberté de l'enseignement*, et qui plus récemment a commencé la publication d'un traité sur les Codes militaires, aurait mérité aussi une mention.

L'auteur aurait bien fait peut-être de borner son ouvrage aux véritables hommes de lettres, savans et artistes de la Belgique, et de raccourcir sa publication du dépeuplement de la statistique du personnel de l'enseignement haut et moyen.

L'admission dans cet ouvrage devait être, selon nous, réservée aux seules personnes qui, par leurs productions, se sont acquises à cette faveur des titres positifs et irrécusables.

PORT D'ANVERS.

Le mouvement du port d'Anvers en 1836 annonce une progression sur 1835, et l'année 1829 elle-même, la plus prospère de toutes les années de l'administration hollandaise, est enfin dépassée.

Pendant l'année 1836, il est entré à Anvers 1254 navires, jaugeant ensemble 176,079 tonneaux.

L'année 1836 présente les augmentations suivantes :

Comparée à 1828, dans le nombre des navires 299, dans le tonnage 39,623;

Comparée à 1829, dans le nombre des navires 226, dans le tonnage 15,421;

Comparée à 1835, dans le nombre des navires 65, dans le tonnage 22,836.

Que sera-ce lorsqu'un jour par le moyen du chemin de fer, il sera permis au port d'Anvers de ressaisir ses affaires de transit avec l'Allemagne? En 1829, près de 15,000 tonneaux de marchandises ont été réexpédiés pour cette destination. Par conséquent en 1829, la consommation intérieure, qui vient s'approvisionner à Anvers, n'avait été que de 145,000 tonneaux en 1836; elle s'est donc accrue d'environ 30,000 tonneaux, soit d'un quart en sus. On peut juger d'après cela si la prospérité du pays est réelle.

Toutefois, les relations actuelles du port d'Anvers donnent lieu à deux observations importantes : la première, c'est qu'elles se composent pour une très forte partie de marchandises que nous tirons en seconde main de Hollande et d'Angleterre; la seconde, c'est que la navigation étrangère se charge d'y pourvoir dans une trop forte proportion. Ces deux circonstances ont été signalées depuis assez long-temps; nous avais la satisfaction du moins de remarquer qu'en 1836, sous ces deux rapports encore, il y a une amélioration notable.

Il y a eu, en 1836, augmentation dans le nombre des navires belges, de 36; dans le tonnage des navires, de 17,637.

Dans le nombre des navires belges qui sont venus alimenter le port d'Anvers, nous ne comprenons pas ceux

tendre, les nombreux admirateurs de son talent accourent, presque certains d'avoir à constater de nouveaux progrès, de goûter des jouissances nouvelles. Un vif intérêt s'attache aussi à ce talent que nous avons tous vu se développer, qui grandit sous nos yeux, et qui promet d'ajouter à l'éclat de notre renommée dans le monde artistique. On conçoit aisément que le concert de notre violoniste soit chaque année attendu avec une véritable impatience, et considéré comme une sorte de solennité musicale où l'on est sûr de rencontrer l'élite de la société liégeoise. C'est vendredi dernier que M. Prume est venu soumettre à un auditoire choisi le résultat de ses laborieuses et consciencieuses études. L'attente n'a point été déçue et l'artiste a reçu à plusieurs reprises de l'assemblée, les marques flatteuses de la plus vive satisfaction.

Nous ne suivrons point M. Prume dans l'ordre de son programme, nous essaierons de rendre l'impression qui nous est restée après l'avoir entendu dans les différens morceaux qu'il a exécutés. L'habile instrumentiste se complait toujours dans la difficulté; il prend plaisir à accumuler les traits téméraires; il les aborde avec audace, en triomphe avec un incroyable bonheur! Des variations en tierces, des phrases entières, en dixième, en octave, sont rendues avec une justesse, un aplomb, une pureté admirables. Autrefois, on était peut-être en droit de demander à M. Prume plus de fini dans le trait, l'artiste s'est donc attaché à polir son jeu, et, sous ce rapport, sans dire qu'il n'aît plus de progrès à faire, il se place souvent au niveau des violonistes les plus célèbres. Mais parmi tous les mérites qui distinguent le jeune professeur, il en est un que nous mettrons au-dessus de tous les autres, parce qu'à lui seul, il constitue, selon nous, toute la différence qui sépare le grand artiste de l'artiste médiocre : M. Prume sait émuoir, et il émeut parce que lui-même sent avec vivacité, parce que les sons qu'il produit, les mélodies qu'il fait sortir de son instrument, le touchent lui-même, parce qu'elles font vibrer toutes les puissances de son ame. Il paraît qu'avec beaucoup de patience et d'exercice, il est à peu près donné à tout le monde de jouer du violon, et qu'à la longue, on parvient à exécuter avec une certaine netteté les concertos de Rhoad et de Viotti; mais l'expression, et ce je ne sais quoi d'original, d'animé et de

qui ont arboré le pavillon kniphausien. Ils étaient au nombre de 13, représentant 1,637 tonneaux, en 1835, et l'on en a compté 21, jaugeant 2,158 tonneaux, en 1836.

Sur 1,245 navires entrés dans le port d'Anvers, il en est venu près des trois quarts de l'Angleterre, de la Hollande et du Nord; c'est là qu'est, à notre avis, le vice de l'état actuel des choses. Toutefois, les expéditions lointaines de 1836 présentent un peu plus de développement qu'en 1835.

Sur les 286 navires belges entrés dans le port d'Anvers, il en est venu d'Angleterre 160.

Le pavillon belge n'était entré pour rien en 1835 dans la navigation par bateaux à vapeur entre Londres et Anvers; il est compris dans cette navigation en 1836 pour 33 voyages et 18,876 tonneaux. Sous tous les rapports, il y a donc progrès.

Nous donnerons sur les ports de France quelques chiffres puisés dans les documens officiels; ils pourront servir à déterminer par comparaison bien moins le rang que notre port occupe en ce moment, que celui auquel il peut aspirer un jour. Les résultats ci-après se rapportent à l'année 1835.

Le thé a vraiment opéré une révolution parmi les Anglais. Ils le prenaient vers le milieu du dix-septième siècle, plutôt par curiosité que comme un objet habituel de consommation. C'est ce qui semblait résulter du moins de *Gossiping Harg* de Papy (daté de 1661), dans lequel il est dit que l'auteur demande une tasse de thé, boisson chinoise qu'il n'avait jamais goûtée auparavant.

Vers le commencement du dernier siècle, il devint d'un usage plus général; le relevé suivant montre quels progrès il a fait jusqu'à présent.

Années.	Livres.
1734,	632,374.
1746,	2,358,589.
1758,	4,205,394.
1768,	6,891,075.
1785,	10,856,570.
1800,	20,358,702.
1833,	31,827,619.

CONSERVATION DES PLANTES VIVANTES.

La Société des arts à Londres, a reçu une caisse de plantes vivantes en pleine végétation, qui lui sont apportées de la Nouvelle-Hollande par le capitaine Mallard, de la marine royale. Il a fait placer ces plantes à Sidney, dans une caisse remplie de terre humide, et recouvert le tout d'un châssis de verre qui ne laissait aucun accès à l'air. Le thermomètre était alors de 27 à 29 degrés Réaumur. En doublant le cap Horn, environ deux mois après, le même thermomètre était descendu à 5 au-dessous de 0; et il y avait un pied de neige sur le pont. Quinze jours plus tard le navire entra à Rio, avec la température ordinaire de 27 à 28 degrés. En traversant la ligne, le thermomètre est monté un moment à 38, et à l'arrivée du navire dans la Manche, la température n'était plus que de 8 degrés. Ces extrêmes de chaud et de froid, dans un aussi court espace de temps, n'ont point influé sur ces plantes, elles n'ont point été arrosées ni découvertes le jour ou la nuit, et elles étaient dans l'état le plus florissant après huit mois de réclusion. On remarquait des gouttelettes aux parois de verre du châssis, et comme elles retombaient sur la terre, on pouvait considérer les plantes entourées d'une atmosphère constamment chargée d'humidité chaude, ce qui est la condition la plus favorable à la végétation, d'autant qu'elles n'ont point été privées du contact de la lumière.

Le 4me. numéro de la *Bombe* vient de paraître; en voici le sommaire : théâtre. — Scène parlementaire, discussion anticipée du projet relatif au duel. — La sortie de la messe. — Imprecation à mon ami Victor Hugo, sur les dernières tempêtes. — Eclats. — Lettre d'un maçon au rédacteur de la *Bombe*.

vivant qui caractérisent le jeu des maîtres, manquent presque toujours à cette exécution vulgaire. Ce n'est pas la reproduction de l'œuvre des grands violonistes, c'en est une froide copie, un calque matériel plus mort et plus froid encore. Aussi y a-t-il un abîme entre le *croquis*, note et l'artiste inspiré. Dans les mains de celui-ci, l'instrument n'est qu'un moyen de rendre ses émotions, ses sentimens, de répandre son ame au-dehors, si l'on peut s'exprimer ainsi : il emploie l'archet ou le clavier, comme le poète se sert du langage cadencé et des images, comme le peintre a recours aux lignes et aux couleurs.

Ainsi, dit-on, Litz, le célèbre pianiste va demander des inspirations aux montagnes de la Suisse; puis dans des improvisations magnifiques, véritables odes musicales, il rend les lyriques émotions qu'il a puisées dans le grand spectacle qui a frappé son imagination vive et mobile.

Ainsi, dit-on, encore le violon de Paganini raconte toute la vie de l'artiste : ses amours, ses joies; sa jalousie; son délire.

C'est comme cela, me semble-t-il, que M. Prume a compris son art; car lui aussi sait animer son violon, le rendre sensible, l'échauffer, lui communiquer sa propre vie. Voilà le secret de ces notes plaintives, de ces suaves mélodies, de ces accords fiers, énergiques, qui émeuvent, qui ravissent et entraînent l'auditoire.

Nous n'avons pas à juger ici les compositions de M. Prume. Nous dirons cependant qu'elles ont révélé de l'habileté. L'auteur a su y réunir avec art et par d'heureuses transitions, toutes les difficultés, tous les traits qui peuvent servir à montrer son talent sous les faces les plus brillantes. Nous avons pu admirer la beauté de son *Staccato*, la majesté de sa quatrième corde, la pureté de ses sons harmoniques, l'habile emploi de la double corde. Nous devons ajouter, toutefois, que nous aurions désiré rencontrer, dans les divers morceaux qu'avait choisis M. Prume, un plus grand nombre de motifs larges et caractérisés qui multiplieraient pour l'artiste les occasions de faire usage du style noble, en même temps qu'ils feraient plus souvent ressortir la pureté et la force des sons de l'instrument que M. Prume manie avec tant de supériorité.

Nos amateurs les plus distingués s'étaient empressés de concourir aux frais de la soirée, MM. Mathelot, Terry, Prost et quelques uns de leurs amis, ont chanté divers morceaux qui ont été vivement applaudis.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 11 JANVIER. Naissances : 2 garçons, 3 filles. Décès : 2 garçons, 2 hommes, 2 femmes, savoir : André Ginlin, âgé de 69 ans, houeilleur, rue Bessonbez, époux en 3e nocces de M. C. Taskin. — Henri Joseph Donnay, âgé de 60 ans, cultivateur, rue Ste-Véronique, célibataire. — Marie Thérèse Bigogne, âgée de 74 ans, sans profession, rue Roture, veuve de Pierre Louis Bourbon. — Marie Anne Detrez, âgée de 62 ans, garde-maison, rue Table de Pierre.]

Du 12. — Naissances : 2 garçons, 3 filles. Décès : 4 femmes, savoir : Anne Joseph Coreux, âgée de 74 ans, sans profession, rue Fragnée, épouse de Henri Victor Guillaume. — Marie Hubert Maitrejean, âgée de 71 ans, sans profession, rue Verd-Bois, épouse de Pierre Jonquet. — Marie Anne Bottin, âgée de 65 ans, sans profession, rue Pierreuse, veuve en 2e nocce de Jean Mathieu Sépulchre. — Catherine Se Herslaga, âgée de 21 ans, couturière, faubourg Saint-Gille.

THEATRE ROYAL DE LIEGE. Dimanche 15 janvier. — La reprise de L'ESPIONNE RUSSE, vaudeville en trois actes. — FRA-DIAVOLO, opéra comique en trois actes. — UNE DAME DE L'EMPIRE, vaudeville.

Lundi 16 abonnement suspendu. La 1re. représentation de la reprise de GUILLAUME TELL, grand opéra. — La 10e. représentation du GAMIN DE PARIS. — La 1re. de ON NE PASSE PAS!

A l'étude : La JUIVE, le POSTILLON de LONJUMEAU.

ANNONCES.

MERCREDI, 11 janvier, on a perdu UNE CHIENNE D'ARRÊT, de taille moyenne, barbe sale, à poils longs, gris et frisés, répondant au nom de Diane. — BONNE RÉCOMPENSE à qui la ramènera place Verte, n° 781, à Liège. 42

Dimanche prochain on JETERA UNE ROUE DE DINDONS et un COCHON, chez J. KEPPE, faubourg Ste. Marguérite. 39

HUITRES ANGLAISES chez TART, derr. Hôtel de Ville.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mlle. VICTOIRE PEPINSTER, A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de transférer SON MAGASIN DE LINGERIE, rue de L'UNIVERSITÉ, en face du Conservatoire. 701

A LOUER présentement ou pour mars prochain UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE ET PROPRE A TOUT COMMERCE, avec fournil, écurie, et un jardin de soixante neuf perches garni d'arbres à fruits de différentes espèces, agréablement située à Fragnée, près du Casino, n° 875. S'adresser pour voir la maison et conditions au commencement du quai d'Avroy, n° 562. 45

PROGRAMME DU CONCERT QUI SERA DONNÉ LE 20 JANVIER PAR ÉTIENNE SOUBRE, A LA SALLE DES VARIÉTÉS.

- Première partie. 1. Fantaisie dramatique à grand orchestre, composée par Et. Soubre. 2. Air des Gueux des Bois, opéra inédit, composé par Et. Soubre, chanté par M. L., amateur. 3. Grand septuor militaire, composé par Hummel. La partie de piano sera exécutée par M. Ledent. 4. Chanson Huguenote de Meyerbeer, chantée par M. B., amateur. 5. Septuor des Huguenots, par Meyerbeer, chanté par MM. amateurs. Deuxième partie. 1. Ouverture des Brigands (drame de Schiller), composée par Etienne Soubre. 2. Air de Maometto II, par Rossini, chanté par M. T., amateur. 3. Chœur de Bohémiens, composé par Et. Soubre et chanté par MM. amateurs et élèves du Conservatoire. 4. Fantaisie pour piano solo sur des motifs de Bellini, composée par S. Thalberg, exécutée par M. Ledent. 5. Amour. — Lucciola, romances composées par Etienne Soubre et chantées par M. V., amateur. 6. Chœur de la Norma de Bellini, chanté par MM. amateurs et élèves du Conservatoire. On souscrit dès à présent au Conservatoire et rue de l'Étude, n. 716.

On DEMANDE des APPRENTIS, ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

PILULES ECOSSAISES

D'ANDERSON, AUTORISÉES PAR S. M. BRITANNIQUE, CONNUES DEPUIS PLUS DE CENT ANS, CONTRE LES MALADIES LES PLUS DANGEREUSES.

Ces pilules, dont l'efficacité est reconnue généralement partout, restaurent et fortifient l'estomac, donnent de l'appétit, purgent la bile et les glaires, dissipent l'âcreté des humeurs, fondent les obstructions, guérissent les étourdissements et les migraines et font disparaître toutes les douleurs du bas ventre; enfin elles purgent doucement, sans causer ni douleurs ni tranchées; tiennent les vers, rendent facile la digestion, n'empêchent pas de vaquer à ses affaires habituelles et peuvent être prises dans toutes saisons et à toutes les époques de la journée, sans jamais incommoder. Prix : 1 fr. 60 cent. la boîte avec une instruction plus détaillée. Au dépôt chez M. D. fozz, pharmacien, rue Vinave-d'Ile n° 38.

On trouve chez GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'Ile n° 32, un Assortiment choisi de PARFUMERIE Française et Etrangère; savoir :

Amandine, nouvelle pâte de toilette, extraite d'amandes et de pistaches, dont elle réunit toutes les propriétés onctueuses et adoucissantes, blanchit la peau, lui donne de la fraîcheur et la préserve des gerçures. Elle possède aussi l'avantage précieux d'enlever le feu du rasoir et de s'opposer aux boutons qui suivent ordinairement l'usage indispensable du savon pour la barbe. Savon d'aveline mousseux. Crème et savon d'amandes amères. Crème balsamique de sir Grenouck, qui blanchit la peau, et ote les boutons, les taches de rousseur et le hale. Savon onctueux; savon à la rose de Demarson, et autres. Fluide de Java; régénérateur; huile antique; véritable macassar pommade graisse d'ours canadienne et autres, de tous prix et de toutes odeurs. Extrait de Portugal de Houbigant-Charid; idem de Maurice Riban de Montpellier. Essence vestimentale, qui ote les taches aux soies et autres étoffes. Véritable eau de Ninon; eau de Botot; eau de Mousseline; extrait de vétiver, qui a aussi la propriété d'empêcher les mites; vinaigre de Bully; eau de rose double; eau-de-vie de lavande double et ombree, poudre pulvérisée et poudre de Liban pour teindre les cheveux; poudre de Charlard; poudre de Ceylan et Ma-ot-cha pour les dents; pâte d'amande et farine de noisette.

On trouve aussi chez le même, la gelée brillante, nouveau cosmétique indispensable aujourd'hui pour la coiffure des dames. Cette gelée donne aux cheveux un brillant agréable, les fixe d'une manière durable, et leur donne une consistance qui permet de leur faire prendre la position que l'on veut. Ce cosmétique est encore utile pour la toilette des hommes, puisqu'il sert à fixer, non-seulement les cheveux, mais les favoris et les moustaches. Le même tient les eaux de fleurs d'orange d'Hyères et les eaux de Cologne des trois Farina.

ALLATHAIM.

Brevet du gouvernement, approuvé par l'académie royale de médecine, etc., l'Allathaim est la première nourriture du convalescent; on le conseille surtout aux personnes qui redoutent l'irritation. Prix : 4 fr. le flacon; 2 fr. le demi. Comestible oriental au Palamoud. Aliment des enfants et des valétudinaires. Il fortifie et donne de l'embonpoint. Prix : 3 fr. le flacon, 1 fr. 60 c. le demi. A Liège, Janné, pharmacien. 66r

MUSÉEUM LITTÉRAIRE. SOIXANTE DIX GENÈRES LE VOLUME. Publications nouvelles : ZIZINE, par PAUL DE KOKK, 2 volumes. PROSE, par M. de VASTU, 2 volumes. PICCOLA, par M. de VASTU, 1 volume. CARL SAND, par M. de VASTU, 2 volumes. LE MOUSSE, par M. de VASTU, 1 volume. JACOB FIDÈLE, ou le marin deau douce, par le capitaine MARRIAT 2 volumes. Le MUSÉEUM se compose des meilleurs ouvrages nouveaux de LA LITTÉRAURE MODERNE. Il parait, TOUS LES DIMANCHES, UN VOLUME in-18 ou in-8°, imprimé avec luxe sur papier vélin satiné, au prix de 70 centimes. Chaque volume contient exactement un volume in-8°. publié au prix de 7 francs 50 centimes. — ON SOUSCRIT POUR 10 VOLUMES, A BRUXELLES, chez J. JAMAR, éditeur; à LIÈGE au bureau du Politique, chez J. DESOER, BEAUVAYS et COLLARDIN, libraires. 634

VILLE DE LIEGE.

Le collège des bourgmestre et échevins, Vu la délibération du conseil communal du 3 de ce mois, portant que le terrain du collège municipal sera vendu aux enchères publiques en soixante-six parcelles;

Arrête : Le plan indiquant lesdites portions restera déposé au secrétariat de la commune pendant quinze jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et faire, dans ce délai, telles observations qu'elles jugeront utiles. Le présent sera inséré dans les journaux de cette ville et affiché tant sous le perron de l'hôtel de ville qu'à la porte de l'église de St Jacques. A l'hôtel de ville, le 9 janvier 1837.

Le président, Louis JAMME. Par le collège, le secrétaire DEMANY.

BOURSES.

Table with columns for Paris, 11 Janvier, listing various financial instruments like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', etc., and their respective values.

Table with columns for Amsterdam, 11 Janvier, listing financial instruments like 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2', etc., and their values.

Table with columns for Anvers, 12 Janvier, listing financial instruments like 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', etc., and their values.

Table with columns for Changes, listing exchange rates for various locations like 'Amst., c. jours', 'Rotterdam, idem', etc.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 12 JANVIER 1837. Les fonds Espagnols ont été très-fermes à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 24 3/4 1/2 25 le 1/8 1/4 1/2 26 25 7/8 3/4 5/8 1/2 et reste 25 5/8 A. dont 1 0/0. On a fait beaucoup d'affaires.

BRUXELLES, LE 12 JANVIER.

Table with columns for Bruges, listing financial instruments like 'Emp. Rotsch.', 'Fin cour.', etc., and their values.

Table with columns for Actions, listing various companies like 'Act. Société Gén.', 'Act. de la S. de C.', etc., and their values.

VIENNE, LE 3 JANVIER.

Métalliques, 104 3/16 -- Actions de la banque, 1392 1/2.

PLACE D'ANVERS, LE 12 JANVIER.

VENTES. Notre marché a été assez animé aujourd'hui. Les cafés ont surtout provoqué quelques transactions marquantes. Environ 1600 Balles Brésil du chargement Alcion ont été traitées de 32 à 33 c. suivant qualité. Environ 350 Balles St Domingue ordinaire ont également trouvé preneur dans les prix de 32 à 32 1/4 c. Cairs. — Sans changement, mais soutenus. 900 pièces Buenos-Ayres de poids divers ont été appliquées de 39 1/2 à 46 cents. Sucre brut. — Sans variation notable. 150 caisses Havane blond et 80 dito Rio ont été faites à prix divers. Sucre raffiné. — Sans affaires dignes d'être rapportées. Nos autres articles à peu près dans la même position.

MARCHÉ DE LIEGE DU 12 JANVIER 1837. Froment vieux, l'hectolitre, fr. 15 51. Seigle vieux, id., 11 50. H. LIGNAC, Impr. du Journal, n° 622, rue du Pot d'Or, à Liège.